

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04308 Numéro SIREN : 800 560 815 Nom ou dénomination : 51 PEREIRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2021 sous le numéro de dépôt 44724

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	786 581	786 581		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 027	5 542	2 485	3 819
Fonds commercial	3 450 000		3 450 000	3 450 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 560 000		1 560 000	1 560 000
Constructions	4 782 435	1 919 901	2 862 534	3 146 204
Installations tech., matériels et outillages industriels	38 848	28 717	10 131	14 866
Autres immobilisations corporelles	275 271	212 882	62 389	85 782
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	10 901 161	2 953 622	7 947 539	8 260 670
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	2 411		2 411	2 642
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 529		1 529	2 021
Avances et acomptes versés sur commandes	23 199		23 199	28 324
Créances				
Clients et comptes rattachés	38 513		38 513	56 985
Autres	16 351		16 351	14 590
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	35 388		35 388	101 944
Charges constatées d'avance	8 206		8 206	7 886
TOTAL (II)	125 597		125 597	214 391
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	11 026 758	2 953 622	8 073 136	8 475 061

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 1 160 000	1 160 000	1 160 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 639 996	3 639 996
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-1 727 695	-1 513 750
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-428 833	-213 945
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 643 468	3 072 301
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 469 493	4 445 918
Emprunts et dettes financières diverses	764 582	763 688
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 802	9 471
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 284	103 279
Dettes fiscales et sociales	77 692	63 645
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 816	
Autres dettes		16 758
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	5 429 668	5 402 760
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	8 073 136	8 475 061
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 588		3 588	33 064
Production vendue de biens				
Production vendue de services	426 093		426 093	1 253 766
Chiffre d'affaires Net	429 681		429 681	1 286 830
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			19 326	2 000
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			101 403	3 325
Autres produits			47	1 282
		TOTAL (I)	550 457	1 293 437
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 091	1 064
Variation de stocks (marchandises)			67	-154
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 050	60 012
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			655	946
Autres achats et charges externes *			201 379	366 163
Impôts, taxes et versements assimilés			10 484	9 000
Salaires et traitements			166 239	308 420
Charges sociales			123 903	60 031
Dotations aux amortissements sur immobilisations			328 272	529 817
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			988	9 239
		TOTAL (II)	854 128	1 344 540
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-303 671	-51 103
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			111 075	136 824
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	111 075	136 824
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-111 075	-136 824
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-414 745	-187 927

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 104	2 655
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	5 104	2 655
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	19 192	28 674
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	19 192	28 674
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-14 088	-26 018
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	555 561	1 296 093
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	984 394	1 510 037
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-428 833	-213 945

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 073 136 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -428 833 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Hôtellerie

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

51 boulevard Pereire 75017 PARIS

Appartenance à un groupe financier :

Non

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 073 136 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -428 833 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

Faits caractéristiques

Covid :

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû, compte tenu des mesures de confinement, fermer son établissement entre le 17 mars 2020 et le 13 juillet 2020, et n'a, par conséquent, généré aucun chiffre d'affaires à compter de cette date.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposés par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

* Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats

- Recours à l'activité partielle

- Demande d'aide publique au fonds de solidarité

* Mise en place d'un programme d'obtention de crédits ou de reports de paiements afin d'améliorer la trésorerie :

- Décalages pour le versements des cotisations sociales et des dettes fiscales

- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat à hauteur de 215 000 €

- Report de 6 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usage dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Installations générales, agencements et aménagements divers | 10 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans. |

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce et à l'article 833-14/4 du PCG du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4000 € hors taxe.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	4 154 604
Engagements de départ en retraite	
TOTAL	4 154 604

Commentaire

Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	587 144 €
Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	53 819 €
PPD ou Hypothèque Premier rang	1 383 932 €
Nantissement FDC (BPI)	1 472 083 €
Nantissement BPI	657 626 €

ENGAGEMENTS RECUS :

[illegible]

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	786 581		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 458 027		
TOTAL	4 244 608		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	1 560 000		
Constructions sur sol propre	3 640 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	1 130 474		11 961
Installations techniques, matériel et outillages ind.	38 848		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	32 112		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	239 980		3 180
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 641 413		15 141
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	10 886 020		15 141
Cadre B	Diminutions Virement Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement		786 581	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 458 027	
TOTAL		4 244 608	
Terrains		1 560 000	
Constructions sur sol propre		3 640 000	
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		1 142 435	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		38 848	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		32 112	
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		243 159	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		6 656 553	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL		10 901 161	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement	786 581			786 581
Autres postes d'immo. incorp.	4 208	1 333		5 542
	790 789	1 333		792 122
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 043 467	182 000		1 225 467
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	580 803	113 631		694 434
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	23 982	4 735		28 717
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	8 836	3 704		12 540
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	177 473	22 869		200 342
Emballages récup. et divers				
	1 834 561	326 939		2 161 499
TOTAL GENERAL	2 625 350	328 272		2 953 622
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglémentées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	38 513	38 513	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	350	350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 040	9 040	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	6 559	6 559	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	402	402	
Charges constatées d'avance	8 206	8 206	
	TOTAL	63 070	63 070

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	4 444 385	607 274	2 266 434	1 570 677
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	56 284	56 284		
Personnel et comptes rattachés	29 282	29 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 728	28 728		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 682	19 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 816	3 816		
Groupe et associés (2)	764 582	764 582		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 346 758	1 509 647	2 266 434	1 570 677
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	215 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	195 717			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	6 559.27	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	6 559.27	

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	6 559.27	
44870000 ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	6 559.27	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	6 559.27	

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 345.24	9 783.85
Emprunts et dettes financières diverses	893.52	600.12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 439.07	78 188.60
Dettes fiscales et sociales	43 459.15	43 858.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	114 136.98	132 431.51

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 345.24	9 783.85
16884000 INTERETS COURUS / SUR EMPRUNTS	21 345.24	9 083.40
51860000 INTERETS COURUS A PAYER		700.45
Emprunts et dettes financières diverses	893.52	600.12
45586000 ASSOCIE INTERETS COURUS A PAYER	893.52	600.12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 439.07	78 188.60
40810000 FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENU	48 439.07	78 188.60
Dettes fiscales et sociales	43 459.15	43 858.94
42820000 DETTES PROV. SUR CONGES A PAYER	19 794.36	21 251.01
42860000 PERSONNEL-CHARGES A PAYER	9 344.00	4 000.00
43820000 DETTES PROV. CHARGES SOCIALES S/CP	4 038.75	4 702.54
43860000 ORGANISMES SOCIAUX-CHARGES A PAYEF	4 205.00	1 600.00
44860000 ETAT-CHARGES A PAYER	6 077.04	12 305.39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	114 136.98	132 431.51

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	8 206	7 886
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	8 206	7 886

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
AMENDES ET PENALITES	603	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 589	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 104
TOTAL	19 192	5 104

Commentaire

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
TCE CHARGES SOCIALES	1 493
TCE AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	75 848
TCE ENTRETIEN MATERIEL	10 294
TCE ACHAT NOURRITURE	739
INDEMNITES COVID	13 000
TCE FRAIS DE BANQUE	30
Total	101 404

51 PEREIRE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.160.000 €
Siège social : 44-46, avenue du Président Kennedy
(entrée 2, rue d'Ankara) 75016 PARIS
800 560 815 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 8 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'existence d'un résultat déficitaire de 428.833 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Elle décide d'affecter ce résultat déficitaire au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Cabinet Leguide

Société de Commissariat aux comptes

2 rue Tournefort 75005 Paris

Tel : 09 73 53 58 13

Email : alain.leguide@cabinetleguide.com

SAS 51 PEREIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 160 000 Euros

**44, avenue du Président Kennedy
75016 - Paris**

R.C.S. Paris B 800 560 815

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SAS 51 PEREIRE
44, avenue du Président Kennedy
75016 Paris

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 51 PEREIRE relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 14/05/2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

L'annexe des comptes annuels précise que la société a opté pour le non amortissement de son fonds commercial. En conséquence un test de dépréciation a été pratiqué entre la valeur comptable du groupe d'actifs apparentés au fonds commercial (comptes 20-21-28) et la valeur actuelle. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue pour ce test de dépréciation et avons vérifié qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 mai 2021

Cabinet LEGUIDE



Alain LEGUIDE

Commissaire aux comptes
